

Situation des étudiants après une première année dans l'enseignement supérieur



Avant-propos

En s'engageant à favoriser les parcours ambitieux pour chaque étudiant en fonction de ses aspirations, quel que soit le territoire sur lequel il réside, les formations de l'enseignement supérieur doivent permettre à chacun d'aller au plus loin de ses possibilités, en lui offrant un parcours jalonné d'étapes sécurisées.

Ce parcours commence chez le lycéen et sa famille en recherche de l'orientation la plus favorable en fonction de ses désirs professionnels. L'élève et son entourage doivent être pleinement impliqués dans les choix d'orientation. Toutes les stratégies pédagogiques, tous les outils d'accompagnement et d'aide au choix doivent être mobilisés pour une politique d'orientation ambitieuse.

La première année d'enseignement supérieur est une étape cruciale pour les nouveaux étudiants. Nous nous sommes donc attachés ici à évaluer de façon objective la réussite en fin de première année selon le baccalauréat d'origine et le type de cursus suivi : licence LMD, brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

A la rentrée 2015, si 61% des nouveaux étudiants ont obtenu leur passage en deuxième année, ce taux n'atteint pas 50% en licence (hors santé) tandis qu'il dépasse 70% dans les filières sélectives. Si les bacheliers généraux affichent en général de meilleurs taux de passage en deuxième année, il apparaît également que les résultats des bacheliers professionnels en STS sont honorables, de même que ceux des bacheliers technologiques en DUT et en CPGE.

Ce document est issu d'un partenariat entre les universités, le service académique de l'information et de l'orientation et de la direction prospective et statistiques du rectorat. Il a pour ambition d'aider toutes les personnes qui sont parties prenantes dans l'orientation des lycéens : les professeurs principaux de lycée, les services de l'orientation, les universités pourront y trouver des indicateurs statistiques de référence afin d'éclairer au mieux le futur étudiant dans ses choix.

Françoise Moulin Civil
Rectrice de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes
Rectrice de l'académie de Lyon
Chancelière des universités





SOMMAIRE

	Situation des étudiants selon leur série de baccalauréat		
	Guide de lecture	page :	6
	Toutes séries de baccalauréat	page :	7
	Baccalauréat général	page :	8 - 9
	Baccalauréat technologique	page :	10 - 11
	Baccalauréat professionnnel	page :	12 - 13
	Situation des étudiants selon leur formation post-bac		
	Licence (hors santé)	page :	14
	DUT	page :	15
	BTS	page :	16
	CPGE	page :	17
	PACES	page :	18

La situation des étudiants nouveaux bacheliers après une première année dans l'enseignement supérieur

4 grands groupes de formations

Licence hors santé	DUT Diplôme universitaire de technologie	BTS Brevet de technicien supérieur	CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles
Formation préparée en 3 ans à l'université	Formation à finalité professionnelle préparée en 2 ans en institut universitaire de technologie	Formation à finalité professionnelle préparée en 2 ans en lycée	Formation en 2 ans qui prépare aux concours d'entrée dans les grandes écoles

4 situations après une première année dans l'enseignement supérieur

Passés en année supérieure	Restés au même niveau	Réorientés	Autres situations
Etudiants inscrits en deuxième année éventuellement avec réorientation à l'intérieur du même groupe de formation.	Etudiants réinscrits en première année à l'intérieur du même groupe de formation éventuellement avec réorientation à l'intérieur du même groupe de formation.	Etudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage	Etudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage

2 grilles de lecture possible

Situation des étudiants selon leur série de baccalauréat	Situation des étudiants selon leur formation post-bac
Baccalauréat général Diplôme obtenu après une formation générale dans 3 séries : <i>ES - Economique et social</i> <i>L - Littéraire</i> <i>S - Scientifique</i>	Licence hors santé 4 domaines : <i>Arts, lettres et langues</i> <i>Droit, économie, gestion</i> <i>Sciences humaines et sociales</i> <i>Sciences et technologies</i>
Baccalauréat technologique Diplôme qui associe une formation générale à une formation technologique <i>STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)</i> <i>STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion)</i> <i>STD2A (Sciences et technologies du design et des arts appliqués)</i> <i>STL (Sciences et technologies de laboratoire)</i> <i>ST2S (Sciences et technologies de la santé et du social)</i> <i>TMD (Techniques de la musique et de la danse)</i> <i>Hôtellerie (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)</i>	DUT Des spécialités réparties entre les secteurs de la production ou des services BTS Des spécialités réparties entre les secteurs de la production ou des services CPGE 3 filières : <i>Scientifique</i> <i>Economique</i> <i>Littéraire</i>
Baccalauréat professionnel Diplôme obtenu après une formation professionnelle dans les secteurs de la production ou des services	PACES Première année commune aux études de santé

Note technique :

Pour les formations dont l'effectif est inférieur à 100, les données ne sont pas présentées sous forme graphique (% non significatifs).
 Dans un graphique, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100% en raison des arrondis.

La situation des étudiants nouveaux bacheliers après une première année dans l'enseignement supérieur

Guide méthodologique

Ce document décrit la situation en 2015 des bacheliers 2014 inscrits en première année de l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 dans l'académie de Lyon.

La situation de ces nouveaux bacheliers est présentée selon les 4 groupes de formation post-bac : Licence hors santé, DUT, BTS, CPGE. Un point est fait également sur la Paces pour laquelle le passage en deuxième année est conditionné à l'obtention du concours.

Les étudiants nouveaux bacheliers 2014 sont recherchés (appariement) dans les bases de données 2015 des universités, des écoles d'ingénieurs, de management, l'ENS et des instituts catholiques au niveau national. Pour les BTS et les apprentis, seules les données académiques sont disponibles.

Sur les 25 200 étudiants concernés, le taux d'appariement est de plus de 82%, ce qui signifie que 18% des étudiants n'ont pas été retrouvés à la rentrée suivante dans l'une ou l'autre des sources disponibles.

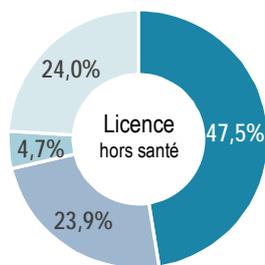
Ces derniers sont classés dans la rubrique "Autres situations". Ils peuvent poursuivre leurs études dans un établissement qui ne relève pas du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, être entrés dans la vie active... ou ne pas avoir été retrouvés pour des raisons techniques.



* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage

Toutes séries de baccalauréat

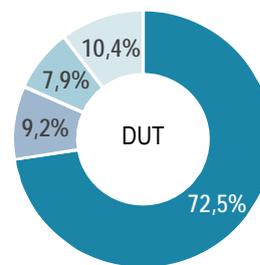


11 138 étudiants

5 285 2 662 520 2 671

On compte 11 138 étudiants nouveaux bacheliers en licence hors santé, quelle que soit la série de baccalauréat obtenu.

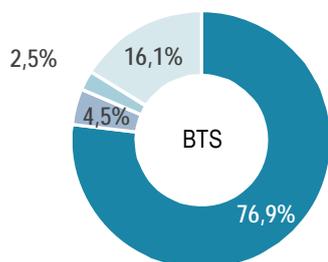
5 285 étudiants (48%) poursuivent en année supérieure un an après l'obtention du baccalauréat. Les étudiants de licence sont les plus nombreux à rester au même niveau (24%) et tout aussi nombreux à être dans une autre situation.



3 151 étudiants

2 284 290 248 329

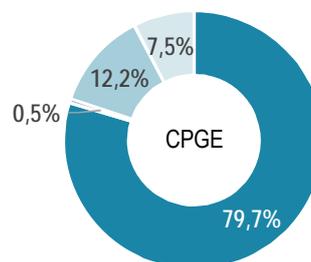
3 151 nouveaux bacheliers sont entrés en 1^{ère} année de DUT, quelle que soit la série de baccalauréat obtenu. Ils passent à 72,5% au niveau supérieur. Ils sont en proportion plus nombreux que les étudiants de BTS à être réorientés et 9% d'entre eux restent au même niveau.



3 769 étudiants

2 899 170 93 607

Les nouveaux bacheliers entrés en BTS, quelle que soit la série de baccalauréat obtenu, passent à 77% en deuxième année. Ils sont en proportion plus nombreux que les DUT à passer au niveau supérieur. 4,5% de ces étudiants restent au même niveau de formation et 2,5% se réorientent vers une autre formation.



3 048 étudiants

2 429 16 373 230

Les nouveaux bacheliers de CPGE, classes qui n'ont pas pour vocation de préparer à un diplôme, passent à 80% au niveau supérieur. C'est dans ce groupe que le taux d'étudiants qui restent au même niveau est le plus faible (0,5%). Cette formation compte la part de "réorientés" la plus importante (12%).

Situation des étudiants selon leur série de baccalauréat

Passés

Restés

Réorientés *

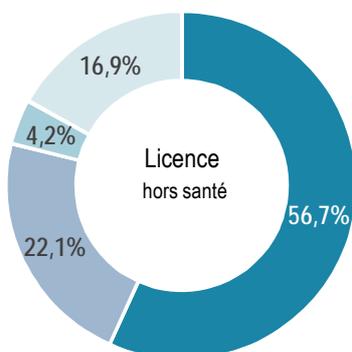
Autres

* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage

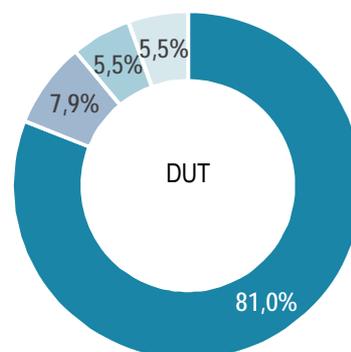


Baccalauréat général



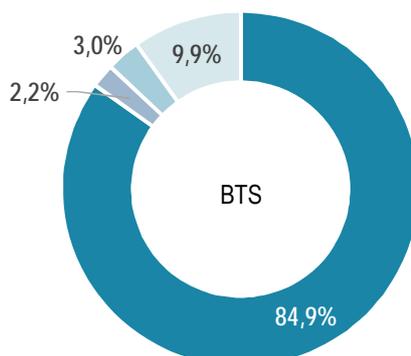
8 700 étudiants

4 935 1 926 367 1 472



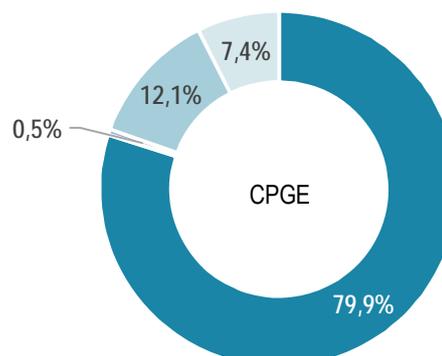
2 092 étudiants

1 695 166 116 115



1 021 étudiants

867 22 31 101



2 846 étudiants

2 275 15 345 211

Le passage au niveau supérieur d'un titulaire de baccalauréat général varie notablement selon la filière d'études supérieures.

Les étudiants de licence hors santé sont 57% à passer au niveau supérieur, ils sont 22% à rester au même niveau. Les étudiants de BTS comptent le plus de nouveaux bacheliers passant au niveau supérieur (85%), ils sont peu nombreux à rester au même niveau ou à être "réorientés". Les jeunes inscrits en DUT et passant au niveau supérieur sont un peu moins nombreux que les BTS (81%), ils sont 8% à rester au même niveau. Les étudiants de CPGE passent à 80% au niveau supérieur, ils sont les plus nombreux à être réorientés à la fin de la première année. En revanche, ils sont seulement 1% à rester au même niveau.

Les titulaires du baccalauréat général série économique et social représentent 36% des nouveaux bacheliers généraux entrant en première année dans l'enseignement supérieur. Par rapport aux bacheliers des séries L et S, ils sont les plus nombreux à être inscrits en BTS et passent à 86% en année supérieure. On note le plus fort taux de passage en année supérieure pour ceux qui sont inscrits en licence hors santé (59%).

19% des étudiants nouveaux bacheliers généraux sont titulaires d'un baccalauréat série littéraire. Ils sont aussi nombreux que les bacheliers économique et social à passer au niveau supérieur en BTS. Ils réussissent le moins bien en licence hors santé (52%) et en CPGE (66%). Ils sont très peu nombreux à suivre une formation en DUT (52 étudiants).

Les lauréats d'un baccalauréat scientifique regroupent 45% des bacheliers généraux. Lorsqu'ils suivent une formation de BTS, ils sont les moins nombreux à passer en année supérieure (83%).

Situation des étudiants selon leur série de baccalauréat

Passés

Restés

Réorientés *

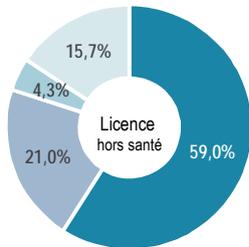
Autres

* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage

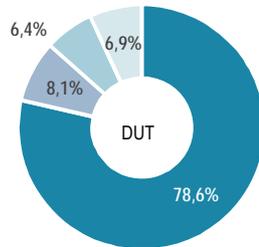


Baccalauréat général - Série ES



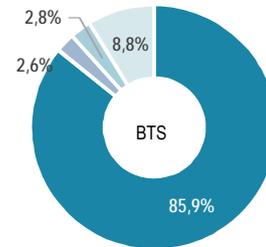
3 670 étudiants

2 166 769 158 577



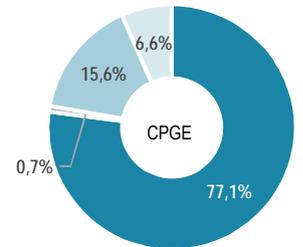
668 étudiants

525 54 43 46



545 étudiants

468 14 15 48

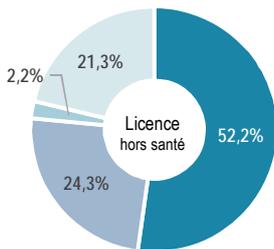


423 étudiants

326 3 66 28

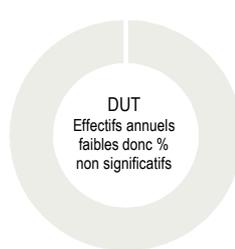


Baccalauréat général - Série L



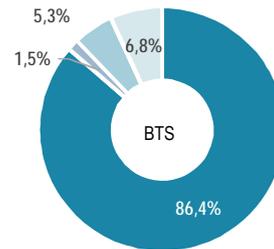
2 317 étudiants

1 209 563 52 493



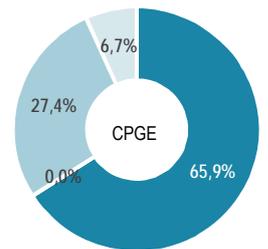
52 étudiants

37 10 4 1



132 étudiants

114 2 7 9

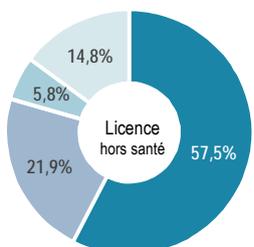


223 étudiants

147 0 61 15

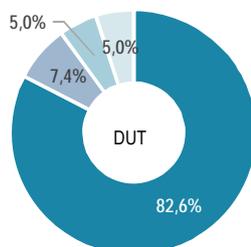


Baccalauréat général - Série S



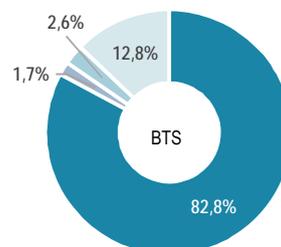
2 713 étudiants

1 560 594 157 402



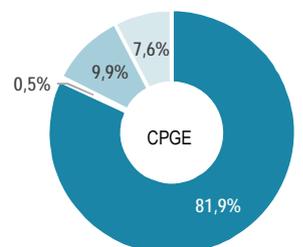
1 372 étudiants

1 133 102 69 68



344 étudiants

285 6 9 44



2 200 étudiants

1 802 12 218 168

Situation des étudiants selon leur série de baccalauréat

Passés en année supérieure

Restés au même niveau

Réorientés *

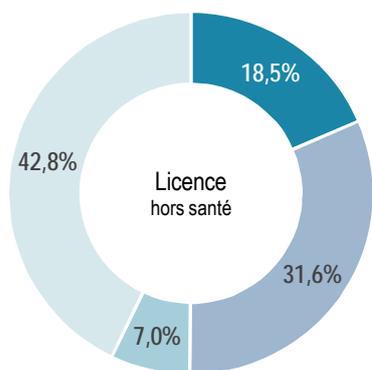
Autres situations **

* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage

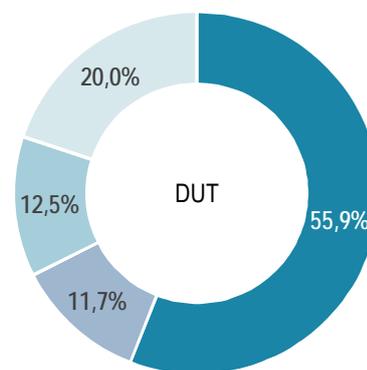


Baccalauréat technologique



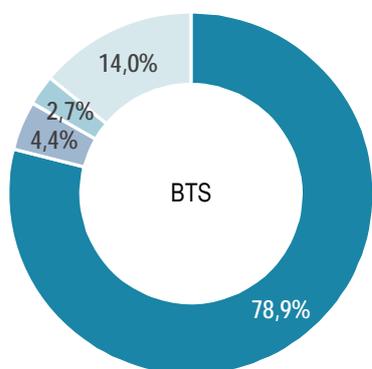
1 580 étudiants

292 500 111 677



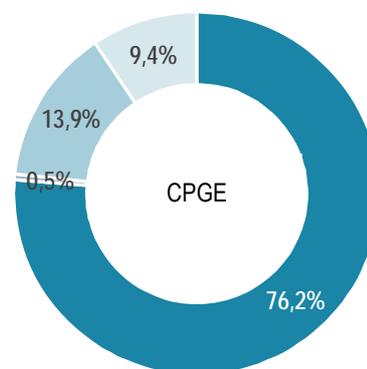
1 012 étudiants

566 118 126 202



1 732 étudiants

1 367 76 47 242



202 étudiants

154 1 28 19

Les titulaires d'un baccalauréat technologique, tout comme les bacheliers généraux passent le plus souvent en année supérieure lorsqu'ils suivent une formation de BTS (79%). Ils sont aussi 76% à passer en deuxième année lorsqu'ils sont inscrits en CPGE, toutefois ils sont beaucoup moins nombreux dans cette filière (202 étudiants). Les étudiants nouveaux bacheliers technologiques atteignent le niveau supérieur à seulement 18% lorsqu'ils suivent un cursus en licence, ils restent au même niveau à 32% et ils sont 43% à être dans une "autre situation".

En BTS, les bacheliers titulaires d'un baccalauréat STI2D passent à 80% en année supérieure. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat STMG sont les plus nombreux à suivre un parcours en BTS et ils sont 77% à passer en deuxième année.

Les bacheliers titulaires d'un baccalauréat STI2D sont aussi nombreux que les titulaires d'un baccalauréat STMG à poursuivre leurs études en DUT. Les bacheliers STMG réussissent mieux dans les DUT, ils sont 63% à passer en année supérieure contre 50% pour les bacheliers STI2D.

La poursuite d'études en licence hors santé est moins favorable aux bacheliers STI2D.

Situation des étudiants selon leur série de baccalauréat

Passés
en année supérieure

Restés
au même niveau

Réorientés *

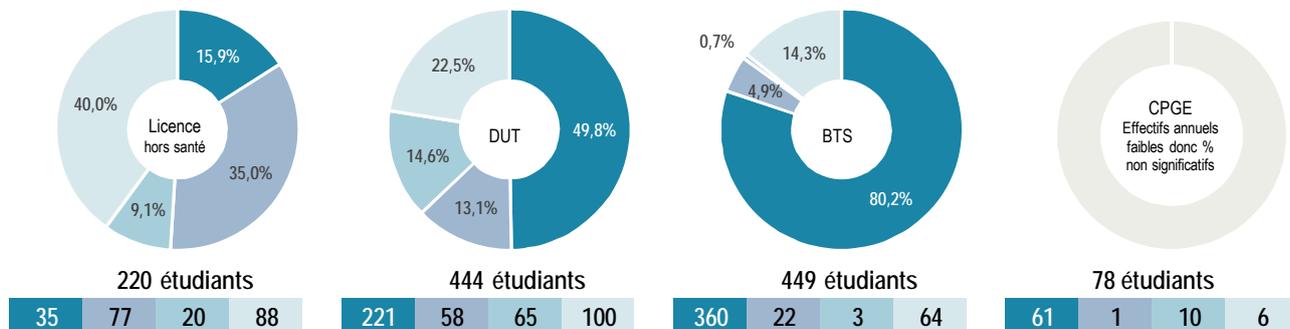
Autres
situations **

* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

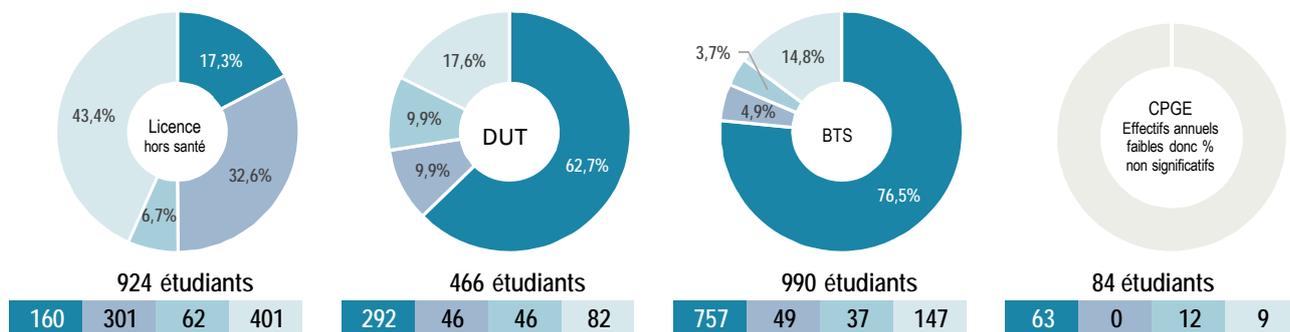
** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage



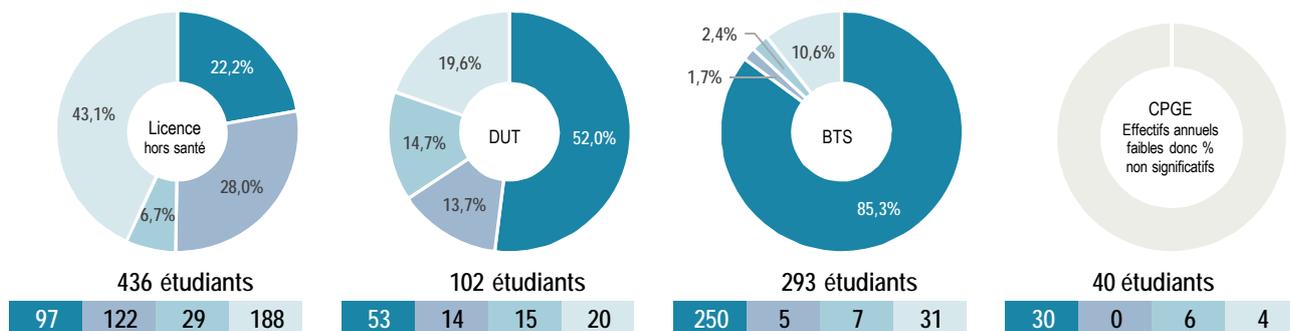
Baccalauréat technologique - Série STI2D



Baccalauréat technologique - Série STMG



Baccalauréat technologique - Autre série



Situation des étudiants selon leur série de baccalauréat

Passés
en année supérieure

Restés
au même niveau

Réorientés *

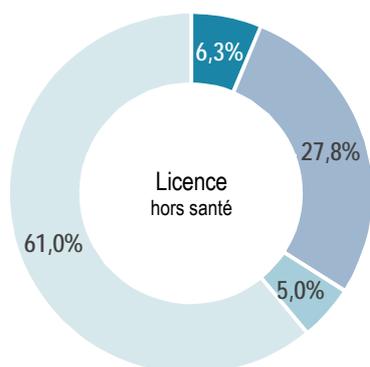
Autres
situations **

* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage



Baccalauréat professionnel



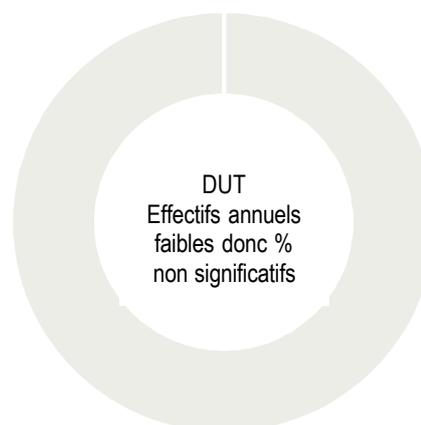
846 étudiants

53

235

42

516



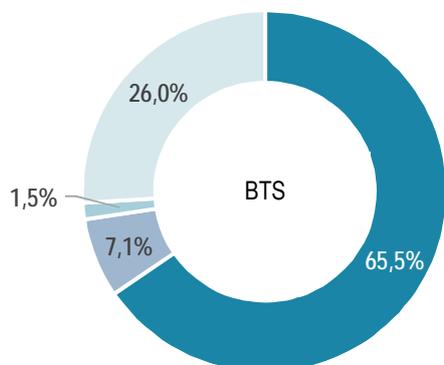
46 étudiants

23

6

5

12



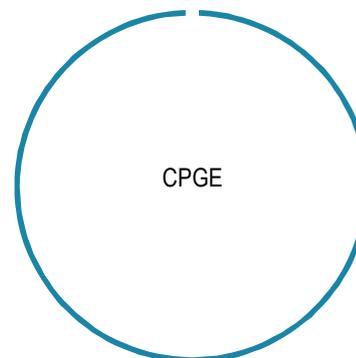
1 016 étudiants

665

72

15

264



0 étudiant

0

0

0

0

Environ 1 900 étudiants qui ont obtenu un baccalauréat professionnel à la session 2014 se sont inscrits en première année dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014. On en retrouve 53,2% en BTS, 44,3% en licence hors santé et à 2,4% en DUT.

Lorsqu'ils suivent une formation de BTS, ils passent à 65,5% en deuxième année. Ce passage en année supérieure est de seulement 6,3% pour ceux qui ont choisi un parcours en licence hors santé.

Les bacheliers professionnels du domaine de la production passent à 70,7% en deuxième année des BTS concernés. Ce taux de passage est plus faible pour les bacheliers du domaine des services.

Situation des étudiants selon leur série de baccalauréat

Passés
en année supérieure

Restés
au même niveau

Réorientés *

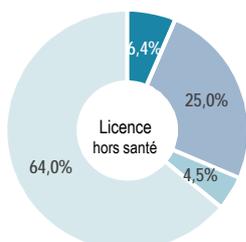
Autres
situations **

* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

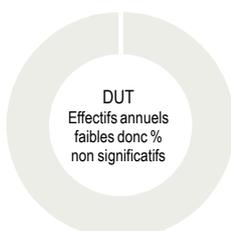
** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage



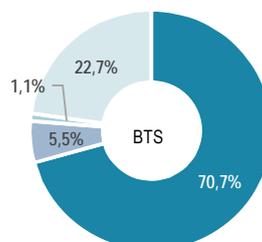
Baccalauréat professionnel - Production



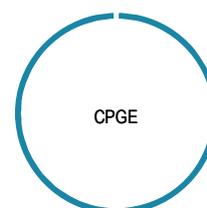
264 étudiants



24 étudiants



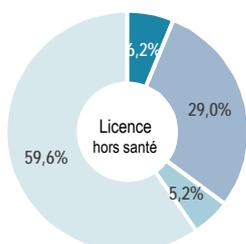
379 étudiants



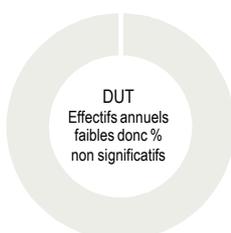
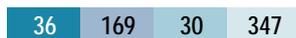
0 étudiant



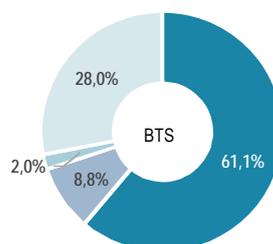
Baccalauréat professionnel - Service



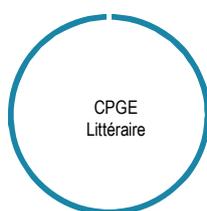
582 étudiants



22 étudiants



453 étudiants



0 étudiant



Situation des étudiants selon leur formation post-bac

Licence (hors santé)

Passés

Restés

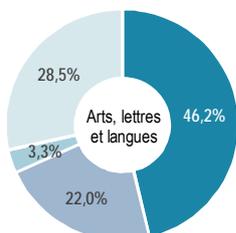
Réorientés *

Autres

* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

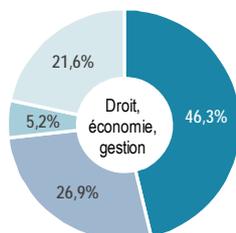
** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage

Tous types de baccalauréat



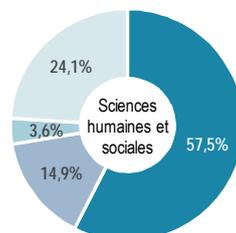
2 513 étudiants

1 162 553 83 715



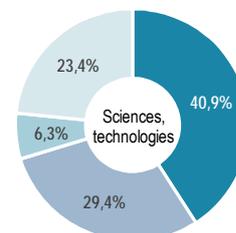
4 251 étudiants

1 969 1 143 221 918



2 195 étudiants

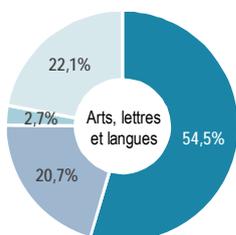
1 262 326 78 529



2 179 étudiants

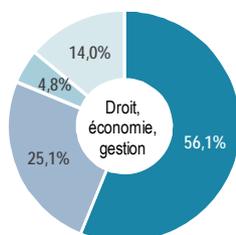
892 640 138 509

Baccalauréat général



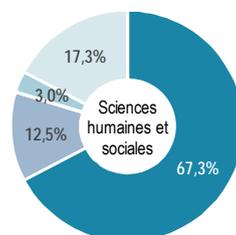
2 003 étudiants

1 091 415 54 443



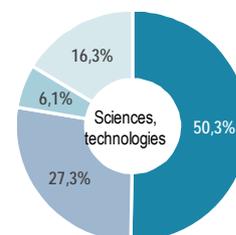
3 368 étudiants

1 890 846 162 470



1 650 étudiants

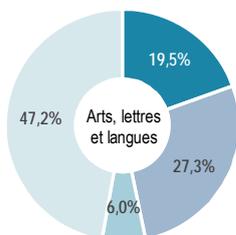
1 110 206 49 285



1 679 étudiants

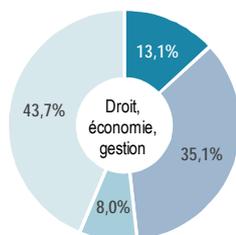
844 459 102 274

Baccalauréat technologique



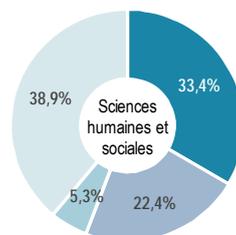
267 étudiants

52 73 16 126



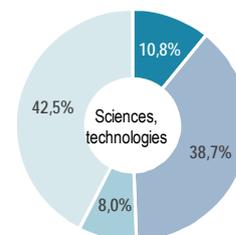
535 étudiants

70 188 43 234



380 étudiants

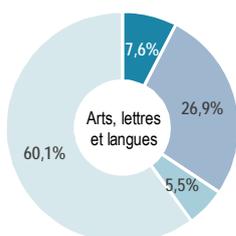
127 85 20 148



398 étudiants

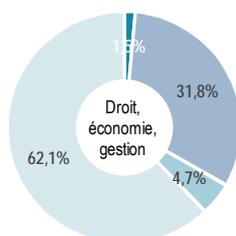
43 154 32 169

Baccalauréat professionnel



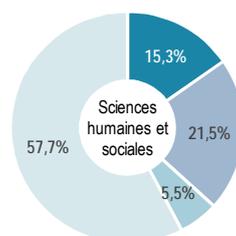
238 étudiants

18 64 13 143



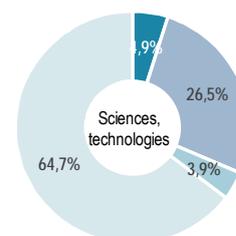
343 étudiants

5 109 16 213



163 étudiants

25 35 9 94



102 étudiants

5 27 4 66

Situation des étudiants selon leur formation post-bac

DUT

Passés

Restés

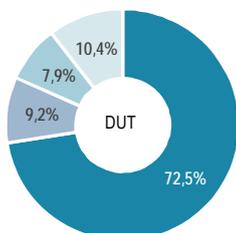
Réorientés *

Autres

* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

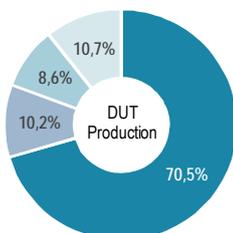
** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage

Tous types de baccalauréat



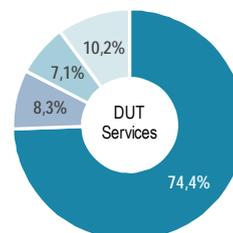
3 151 étudiants

2 284	290	248	329
-------	-----	-----	-----



1 566 étudiants

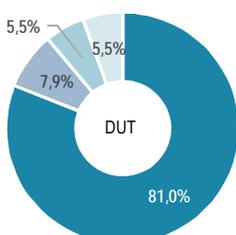
1 104	159	135	168
-------	-----	-----	-----



1 585 étudiants

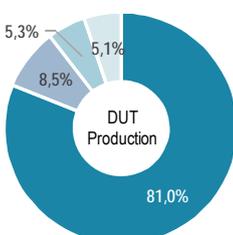
1 180	131	113	161
-------	-----	-----	-----

Baccalauréat général



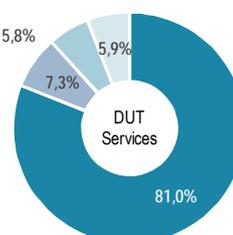
2 092 étudiants

1 695	166	116	115
-------	-----	-----	-----



1 071 étudiants

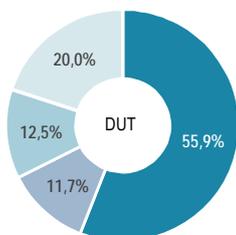
868	91	57	55
-----	----	----	----



1 021 étudiants

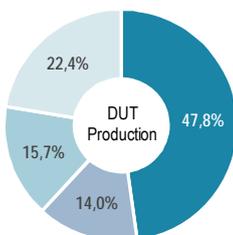
827	75	59	60
-----	----	----	----

Baccalauréat technologique



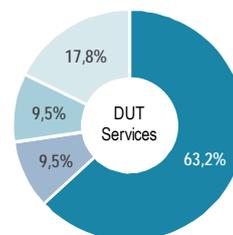
1 012 étudiants

566	118	126	202
-----	-----	-----	-----



477 étudiants

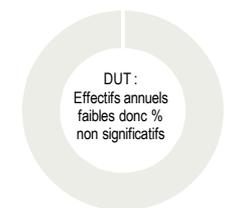
228	67	75	107
-----	----	----	-----



535 étudiants

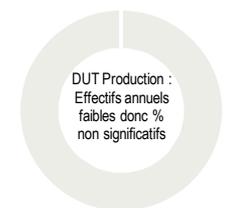
338	51	51	95
-----	----	----	----

Baccalauréat professionnel



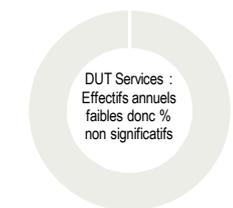
46 étudiants

23	6	5	12
----	---	---	----



18 étudiants

8	1	3	6
---	---	---	---



28 étudiants

15	5	2	6
----	---	---	---

Situation des étudiants selon leur formation post-bac

BTS

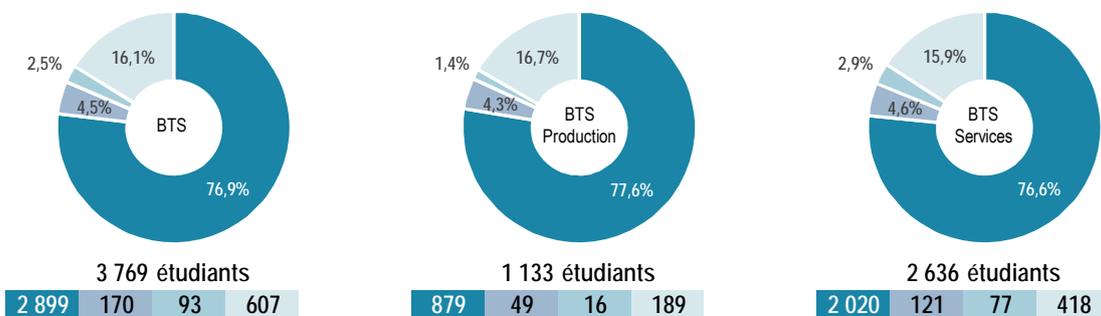


* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

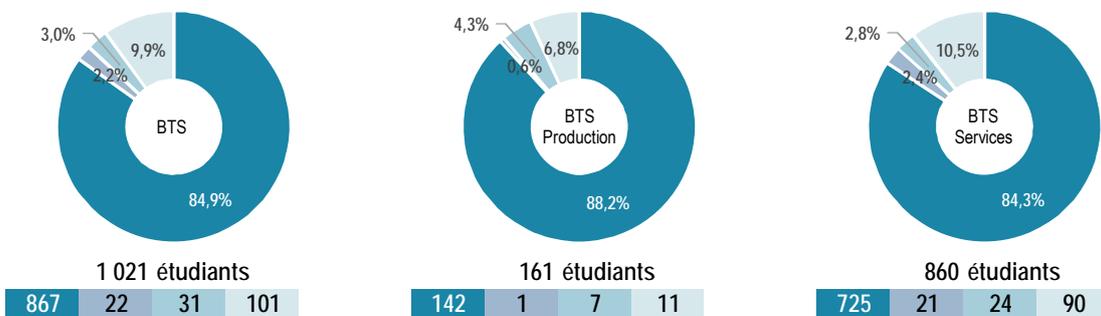
** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage



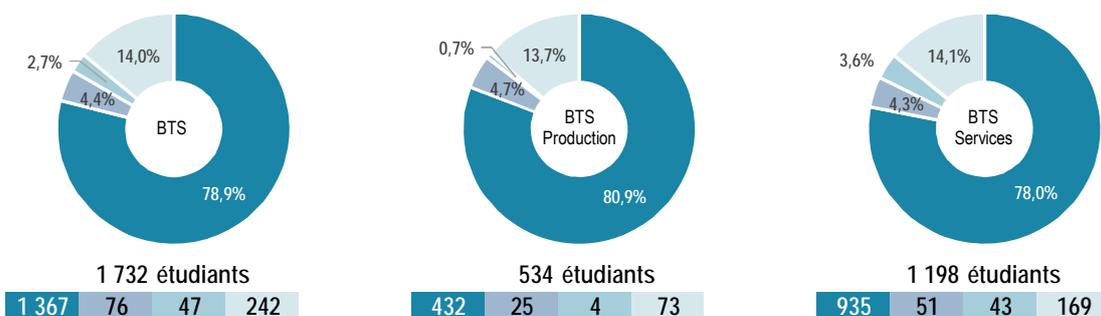
Tous types de baccalauréat



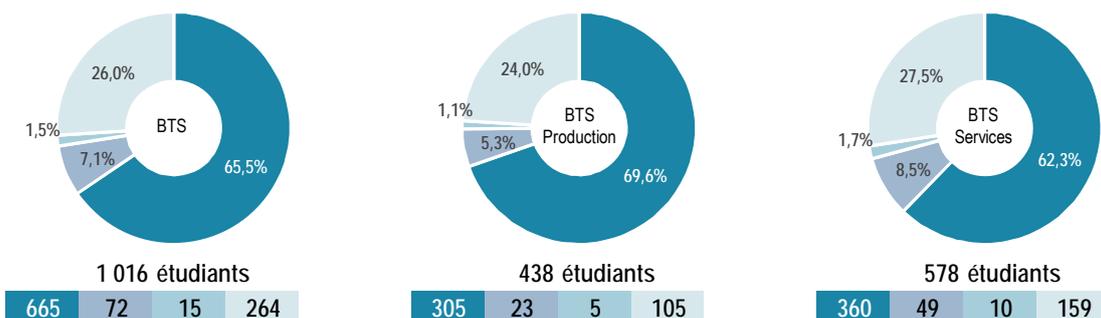
Baccalauréat général



Baccalauréat technologique



Baccalauréat professionnel



Situation des étudiants selon leur formation post-bac

CPGE

Passés

Restés

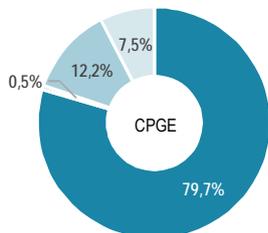
Réorientés *

Autres

* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

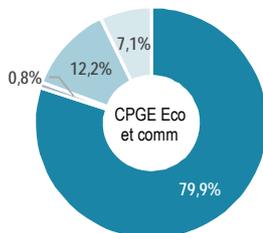
** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage

Tous types de baccalauréat



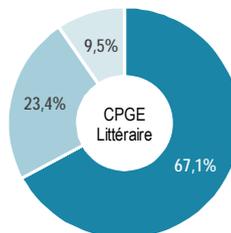
3 048 étudiants

2 429 16 373 230



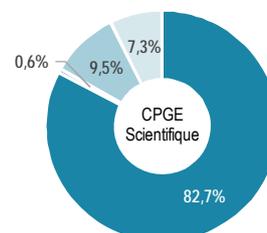
786 étudiants

628 6 96 56



444 étudiants

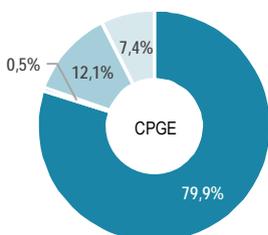
298 0 104 42



1 818 étudiants

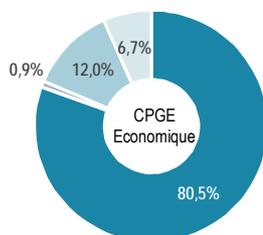
1 503 10 173 132

Baccalauréat général



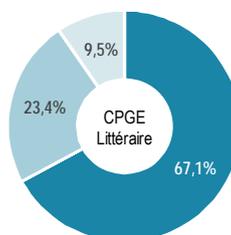
2 846 étudiants

2 275 15 345 211



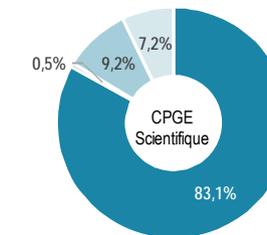
702 étudiants

565 6 84 47



444 étudiants

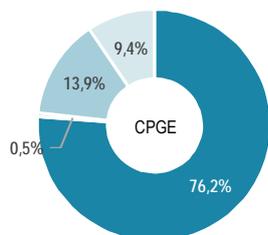
298 0 104 42



1 700 étudiants

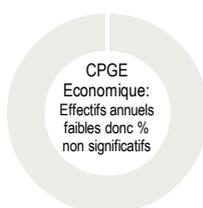
1 412 9 157 122

Baccalauréat technologique



202 étudiants

154 1 28 19



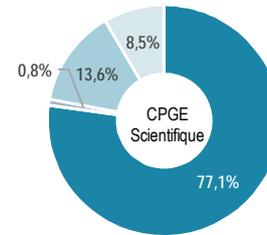
84 étudiants

63 0 12 9



0 étudiant

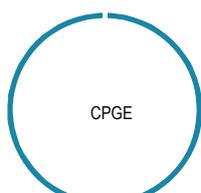
0 0 0 0



118 étudiants

91 1 16 10

Baccalauréat professionnel



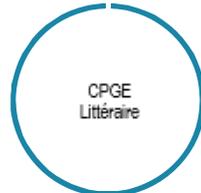
0 étudiant

0 0 0 0



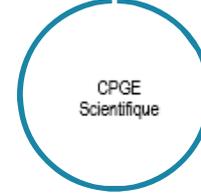
0 étudiant

0 0 0 0



0 étudiant

0 0 0 0



0 étudiant

0 0 0 0

Situation des étudiants selon leur formation post-bac

PACES

Passés

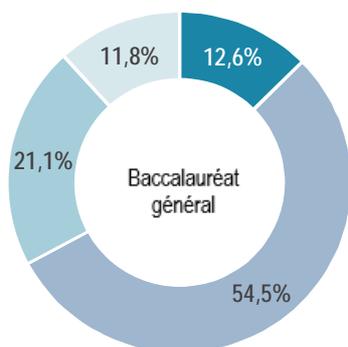
Restés

Réorientés *

Autres

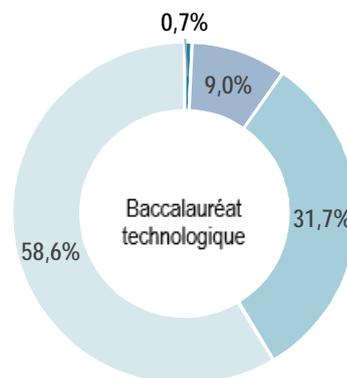
* Réorientés : Étudiants inscrits dans un autre diplôme : en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur y compris en apprentissage

** Autres situations : Étudiants non réinscrits en Licence, BTS, CPGE, DUT, ou autres écoles d'enseignement supérieur, y compris en apprentissage



2 561 étudiants

261 1 397 541 301



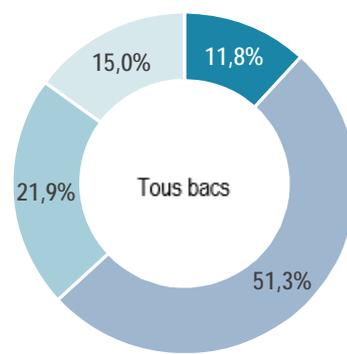
145 étudiants

1 13 46 85



40 étudiants

0 0 15 25



2 746 étudiants

323 1 410 602 411

Avertissement

La PACES, Première Année Commune aux Etudes de Santé, est une année qui permet de préparer les concours de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie et ergothérapie. Le nombre d'admis dans chaque formation (ou *numerus clausus*) étant limité et fixé chaque année par le ministère, l'accès aux filières post-PACES est extrêmement sélectif, d'où un taux de passage en 2^{ème} année très faible. Au cours de la PACES, des épreuves de concours ont lieu à la fin du 1^{er} semestre puis au 2^{ème} semestre. Pour poursuivre ses études, l'étudiant doit obligatoirement figurer en rang utile sur la liste de classement de la formation choisie.

La situation des étudiants nouveaux bacheliers après une première année dans l'enseignement supérieur

Avec l'appui du comité technique de l'étude, composé de :

Priscille Di Vito	Service pilotage, audit interne et qualité - Université Jean Monnet Saint-Etienne
Claire Larderet	Service pilotage, audit interne et qualité - Université Jean Monnet Saint-Etienne
Mélanie Tsan	Observatoire de la vie étudiante – Université Claude Bernard Lyon 1
Pascaline Lebreton	Service études statistiques et aide au pilotage - Université Lumière Lyon 2
Pierre-Yves Steunou	Service études statistiques et aide au pilotage - Université Lumière Lyon 2
Christel Ponsot	Service statistique et pilotage - Université Jean Moulin Lyon 3
Yves Flammier	Service académique d'information et d'orientation – Rectorat de Lyon
Fanny Buchin	Service académique d'information et d'orientation – Rectorat de Lyon
Rocio Hernandez	Service académique d'information et d'orientation – Rectorat de Lyon
Mireille Domenge-Vigneron	Direction prospective et statistiques – Rectorat de Lyon
Fabienne Gamet	Direction prospective et statistiques – Rectorat de Lyon



ACADEMIE DE LYON - RECTORAT / DPS
92, rue de Marseille - BP 7227
69354 LYON Cedex 07
Tél : 04 72 80 64 32
www.ac-lyon.fr

Directrice de la publication :
Mireille DOMENGE-VIGNERON
Auteure : Fabienne GAMET
Mise en page : Loïc FAUCONNET

